

Politique de santé et de sécurité au travail

1. La MRC de La Matanie s'engage à offrir un programme de prévention en santé et sécurité au travail qui protège ses employés, ses installations et le public des accidents.
2. La MRC de La Matanie est consciente que la santé et la sécurité au travail de tout son personnel est une priorité pour le bon fonctionnement de son organisation.
3. La MRC de La Matanie poursuit l'objet d'instaurer une culture durable de prévention en santé-sécurité au travail afin de prévenir les lésions professionnelles et de maintenir une bonne qualité de vie au travail.
4. La MRC de La Matanie s'engage à :
 - a) se conformer aux dispositions prévues par les lois et règlements en matière de santé et de sécurité;
 - b) obtenir l'implication de tout le personnel dans la mise en œuvre des mesures visant la prévention des accidents et des maladies professionnelles;
 - c) supporter tous les travailleurs dans la prise en charge de leur santé et de leur sécurité, notamment en fournissant les procédures, la formation et les équipements adéquats;
 - d) mettre en place des activités d'identification et de contrôle des risques;
 - e) développer les aptitudes des employés afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité;
 - f) élaborer et mettre en application un plan d'action en santé et sécurité.
5. La performance et l'efficacité d'une culture durable de prévention en santé et sécurité du travail sont possibles que par la participation et l'action de tous, individuellement et collectivement. Il est essentiel que tous les employés de la MRC de La Matanie assument, leur pleine et entière responsabilité en matière de prévention des lésions professionnelles, notamment en signalant les risques potentiels et en identifiant les actions visant à les éliminer ou les atténuer.
6. La direction de la MRC de La Matanie est responsable de veiller à l'application de la présente politique.

Attestation
de réception et de prise de connaissance

Politique de santé et de sécurité au travail
de la MRC de La Matanie

Je soussigné(e),

(nom et fonction de l'employé)

confirme avoir reçu une copie de la ***Politique de santé et de sécurité au travail***
de la MRC de La Matanie.

Je confirme également avoir pris connaissance de son contenu.

Ce _____^e jour _____ 20____.

(signature de l'employé)